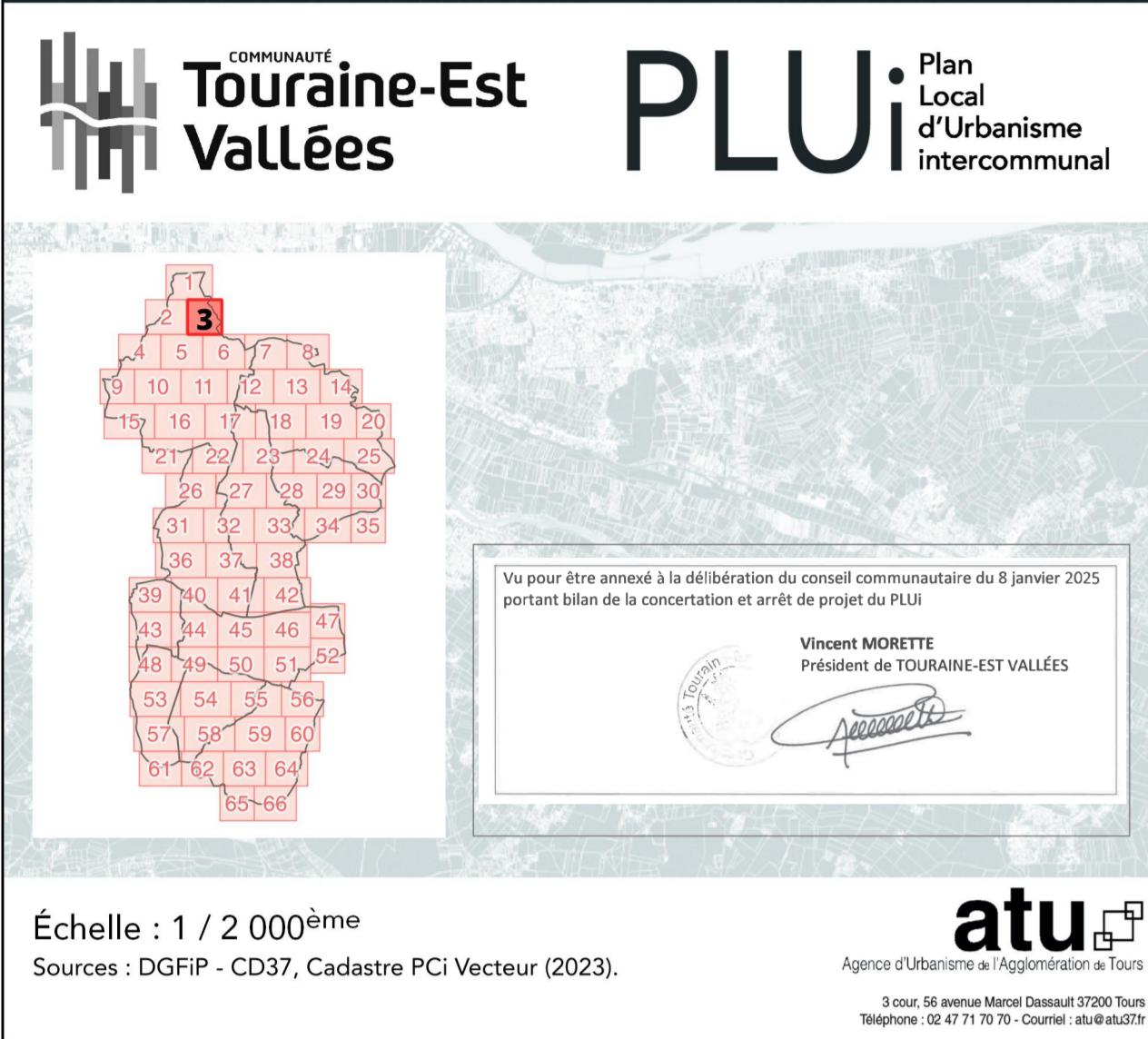


Plan n°3

TOME 2

# RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Monnaie



## RÈGLEMENT GRAPHIQUE

### LE ZONAGE

— Limite de zones de secteurs et de sous-secteurs

**Zone N : L'espace naturel et forestier**

Zone N : l'espace naturel et forestier

Secteur Na : les massifs boisés

Secteur Nc : les espaces naturels et forestiers de cours d'eau et de marais

Secteur Ne : l'espace dont la richesse écologique justifie l'inconstructibilité

Secteur Nnb : les espaces bâti patrimoniaux dans l'espace naturel et forestier (les noyaux ruraux traditionnels)

Secteur Nnc : les espaces bâti patrimoniaux dans l'espace naturel et forestier (les vallons urbanisés)

Secteur Nnd : les espaces bâti patrimoniaux dans l'espace naturel et forestier (les coteaux belvédères)

**Zone A : L'espace agricole**

Zone A : l'espace agricole

Secteur Aa : l'espace agricole protégé pour des raisons de biodiversité, de paysage et de terres AOC viticole

Secteur Ab : les espaces bâti patrimoniaux dans l'espace agricole (les noyaux ruraux traditionnels)

Secteur Ad : les espaces bâti patrimoniaux dans l'espace agricole (les coteaux belvédères)

**Zone UA : Les bourgs renforcés**

Zone UA : les centres élargis

Secteur UAa : les espaces de maisons individuelles à investir

**Zone UB : Les espaces urbains constitués**

Zone UBa : les opérations ou parties d'opération denses

Secteur UBg : les lotissements urbains

**Zone UC : Les quartiers verdoyants (existants ou en devenir)**

Secteur UCa : les quartiers en « nappe »

Secteur UCb : les quartiers linéaires

**Zone UD : Les hameaux équipés à constructibilité limitée**

Zone UD : les hameaux équipés à constructibilité limitée

Secteur UDa : les hameaux patrimoniaux (les noyaux ruraux traditionnels)

Secteur UDb : les hameaux patrimoniaux (les vallons urbanisés)

Secteur UDc : les hameaux patrimoniaux (les coteaux belvédères)

**Zone UP : Les espaces urbains patrimoniaux**

Secteur UPa : les centres-bourgs traditionnels

Secteur UPb : les noyaux ruraux traditionnels

Secteur UPC : les vallons urbanisés

Secteur UPd : les coteaux belvédères

**Zone UX : Les sites d'activité économique**

Secteur UXa : les zones d'activité dites « ordinaires »

Secteur UXb : les zones d'activité stratégiques

Secteur UXc : les zones industrielles

Secteur UXd : la ZAC Qualiparc

Secteur UXe : les entreprises hors zones d'activité

Secteur UXf : le site de l'Inrae

**Zone UE : Les sites d'équipements**

Zone UE : les sites d'équipements

Secteur UEd : les sites d'équipements privés

**Zone 1AUH : Les espaces à urbaniser à vocation dominante résidentielle ouverts à l'urbanisation**

Secteur 1AUHa : les secteurs à urbaniser dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble

Secteur 1AUHb : les secteurs à urbaniser au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes au sous-secteur

**Zone 1AUX : Les espaces à urbaniser à vocation d'accueil d'activité économique ouverts à l'urbanisation**

Secteur 1AUXa : les secteurs à urbaniser dans le cadre d'une opération d'aménagement d'ensemble

Secteur 1AUXb : les secteurs à urbaniser au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes au secteur

**Zone 2AU : Les espaces à urbaniser non ouverts à l'urbanisation**

Secteur 2AUa : les secteurs à vocation future à dominante résidentielle

Secteur 2AUb : les secteurs à vocation future d'accueil d'activité économique

**LES PRESCRIPTIONS**

Espace boisé classé

Emplacement réservé aux voies et ouvrages publics

Emplacement réservé pour programme de logements

Lieu-dit de diversité commerciale

Secteur de mixité sociale

Périmètre des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Périmètre d'attente de projet d'aménagement global

Zone d'implantation des constructions

Bâtiment en zone agricole ou naturelle susceptible de changer de destination

Bâtiment rural

Propriété viticole

Équipement

Bâtiment artisanal ou industriel

Petit patrimoine

Arbre

Alignement d'arbres

**Les protections patrimoniales (L151-19 : motifs d'ordre culturel, historique ou architectural)**

Éléments de patrimoine bâti :

Bâti Environnemental

Logis (XVe-XVIIe siècles)

Château, manoir et grande propriété (XVIIe-XIXe siècles)

Maison bourgeoise et maison de maître (XIXe-XXe siècles)

Habitation de villégiature (XXIe-XXIIE siècles)

Maison de bourg

Bâti rural

Propriété viticole

Équipement

Bâtiment artisanal ou industriel

**Les protections environnementales (L151-23 : motifs d'ordre écologique)**

Masou boisé

Boisement de coteau

Boisement et espace naturel à vocation de loisirs

Espace naturel (boisement, jardin, etc.) à protéger dans l'espace urbain

Hôte et ripisylve linéaire

Mare et son boisement d'accompagnement éventuel

Fond de plan

Limite communale

Limite de parcelle

Bâtiment

Voie

50 m

